cellente en maintenant les tarifs actuels.

M. Tirard passe en revue les différents impôts qui ont été dégrevés. Il déclare, en outre, que le gouvernement, en maintenant les tarifs actuels, donnera une satisfaction très suffisante à l'industrie commerciale.

Il y a six mois, l'industrie métallurgiste affirmait qu'elle se ruinait. Les métallurgistes sont comme les cotoniers ; ils se ruinent de père en fils ; ils réclament des protections de tous les côtés, des tarifs aussi multiples que protecteurs.

Les fers sont d'un prix moindre en France que chez les Anglais, les Belges et les Allemands ; si bien que ce sont les fers français qui vont alimenter le commerce étranger.

M. Tirard conclut en disant qu'il lui est impossible de prendre l'engagement d'élever en quoi que ce soit les tarifs.

M. le ministre parle enfin de l'industrie qui mérite les plus grandes sympathies, de l'agriculture ; il manifeste une grande émotion en faisant un tableau de l'industrie agricole ; malgré cela, il ne la trouve pas dans une situation inférieure à ce qu'elle était précédemment. Bien au contraire, il affirme qu'elle n'a jamais été plus prospère. La consommation augmente de 30 0/0, la production de 25. On est donc obligé d'avoir recours à l'étranger.

L'ensemble des fermages s'est élevé et la valeur des produits a dû augmenter.

Les laines étrangères ne font point baisser le prix des laines françaises et plus les laines entrent en France plus le prix des laines baisse. (On rit à droite).

Jamais dans ce pays, il n'entre plus qu'il n'est nécessaire à la consommation.

En 1879, les arrivages des bestiaux étrangers sont de 35.000 têtes en moins sur les chiffres de 1878.

L'orateur attaque M. *Pouyer Quertier qui*, dit-il, sème l'alarme dans les réunions. (Applaudissements à gauche).

Il y a cependant beaucoup à faire, mais si le ministre croyait qu'une augmentation de droits de douanes pût donner une satisfaction et une amélioration au pays, il serait le premier à la demander.

En somme, il demande le maintien des tarifs actuels avec de légères modifications qu'il fera connaître en temps et lieu lors de la discussion.

Il ne faut point donner au pays des espérances trompeuses.

M. le ministre promet des améliorations de toute nature pour la France et pour l'Algérie.

Mais il ne veut point demander des réformes exagérées ; il demande seulement de maintenir et de prendre les tarifs existants comme une base de négociations avec les autres puissances.

Il espère qu'une entente générale aura lieu et donnera satisfaction aux intérêts du pays. (Applaudisssements à gauche et au centre).

La séance est levée à 6 heures.

Comice agricole de Lille

Séance du 21 janvier 1880

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Correspondance. — Lettre de M. le préfet du Nord, transmettant le procès-verbal de la dernière séance de la Chambre consultative d'agriculture. Cette séance a été exclusivement consacrée à l'examen des produits de la récolte de 1879. Quelques-uns des chiffres énoncés ayant paru contestables, ce document est renvoyé à M. Hellin, qui est prié de donner son appréciation à la prochaine séance.

Lettres de MM. de Kerjégu et Villain, députés, accusant réception des documents qui leur ont été envoyés relatifs aux tarifs douaniers et annoncent qu'ils en feront leur profit.

M. le président déclare ensuite constitué le bureau du Comice pour 1880, et prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

» Au nom des membres du bureau et au mien, nous venons vous remercier de l'honneur que vous nous témoignez, en nous maintenant de nouveau sur nos siéges par vos nombreux suffrages.

» Nous continuerons à faire tous nos efforts pour mériter votre confiance et vous exprimer les témoignages de notre sympathique reconnaissance.

» L'année qui vient de finir, mes chers collègues, vous le savez aussi bien que nous, a été désastreuse pour l'agriculture. A la situation déplorable dans laquelle elle se trouve placée, est venue s'ajouter une série de revers occasionnés par le mauvais temps, — toutes les récoltes, toutes les productions ont été compromises au grand préjudice de notre vitalité agricole.

» Pendant tout le cours de l'année 1879, le Comice de Lille, parmi ses nombreux travaux, s'est constamment occupé de l'importante question des tarifs douaniers, il a été toujours sur la brèche pour faire valoir ses revendications et réclamer la protection nécessaire pour lutter contre l'invasion des produits étrangers.

» Pour s'en convaincre, il suffit de prendre connaissance de nos Archives. Quand le travail est menacé, quand le découragement envahit le plus grand nombre et gagne les travailleurs de la terre, il est bon de soutenir les courages, regarder le péril en face et faire tous nos efforts pour le vaincre.

» Il ne nous est pas possible d'apprécier encore le résultat de nos démarches et de nos réclamations, mais nous ne saurions cependant nous dissimuler nos inquiétudes lorsque nous examinons les propositions arrêtées par la Commission des tarifs douaniers et les dispositions bien connues du ministre de l'agriculture encore une fois sera sacrifiée ou du moins ne trouvera pas la satisfaction qu'elle réclame et dont elle a un si pressant besoin.

» Notre devoir, à nous Comice, nous impose l'obligation de ne pas déserter la lutte et persévérer dans notre attitude pour sauvegarder s'il est possible les grands intérêts de notre agriculture en détresse.

» On répète à l'envi qu'il faut que notre culture progresse, qu'elle fasse emploi des meilleurs produits. Nos cultivateurs du Nord, personne ne saurait le contester, pratiquent tous les moyens indiqués par la science, avec lesquels ils sont depuis longtemps familiarisés. Mais la volonté devient impuissante, lorsqu'elle ne peut s'exercer avec profit.

» On ne peut cependant se faire d'illusions, si la crise continue, si elle s'aggrave, si la culture n'obtient pas de compensations, la charrue inévitablement sera brisée, et la source la plus féconde de notre fortune publique sera anéantie.

» Espérons encore, mes chers collègues, que pendant cette année qui commence, ce tableau si sombre pour notre profession se dissipera et que des jours plus heureux nous sont réservés.

» Le Comice, en présence de cette situation si menaçante pour notre agriculture, a plus que jamais pour mission de poursuivre son œuvre de persévérance par tous les moyens dont il peut disposer pour faire prévaloir ses légitimes revendications.

» Au milieu de ce débat qui s'agite, il est cependant des esprits superficiels qui applaudissent à de pareils événements, et, ne voyant qu'un côté de la question, s'écrient que tout est pour le mieux dans cette révolution économique. Pensent-ils sérieusement à ce que deviendrait un grand pays comme la France avec les deux tiers de ses habitants dans la misère Peut-on comprendre sans effroi ce que nous deviendrions, si annuellement nous étions réduits de porter à l'étranger plus d'un milliard de numéraire pour notre propre alimentation. Quel est le pays qui pourrait résister à une semblable perturbation.

» A nous tous, mes chers collègues, il appartient de signaler les dangers, de dire la vérité toute entière, personne n'a le droit de se soustraire à une cause aussi sérieuse pour les conséquences qu'elle peut entraîner. Notre devoir le plus impérieux est de combattre ces théories funestes que l'on cherche à faire prévaloir au détriment de notre vitalité agricole.

» Nous faisons plus que jamais appel à votre dévouement, à vos lumières, à vos travaux, pour faciliter la tâche que vous nous avez confiée. Nous avons la conviction, mes chers collègues, que votre concours ne nous fera pas défaut.

» Tels sont les sentiments qui nous animent et que nous avons l'honneur de vous exposer en reprenant nos fonctions pour l'année 1880. »

—

Le Comice donne ensuite un avis favorable pour l'ouverture d'un nouveau bureau d'entrée pour les bestiaux à Wervicq (canton de Quesnoy) présenté par M. Broutin, s'appuyant sur une pétition couverte de nombreuses signatures de cultivateurs.

Paiement des tabacs. — M. Mélisse, au nom des planteurs de tabacs, se plaint de la modicité des prix accordés cette année; sans doute, la qualité est médiocre, mais la régie ne revendra-t-elle pas ses tabacs aux mêmes prix que les années précédentes ?

N'est-il pas déplorable de voir nos cultivateurs obtenir 80 fr. les 100 kilog. alors qu'au-dela de la Lys les cultivateurs belges arrivent à une moyenne de 130 fr. Dans de telles conditions, la culture disparaîtra infailliblement de la contrée.

M. Mélisse prie le président de demander au nom du comice, au directeur général, le relèvement des tarifs. M. le président se charge d'écrire immédiatement dans ce sens.

Tarifs douaniers. — M. le président donne communication des chiffres proposés par la commission des tarifs d'après le rapport de M. Drumel, il met en regard les droits exigés actuellement. Il résulte de cette comparaison que la commission reste sur les terrain très voisin de celui où nous étions placés depuis 1860. Les différences en plus ou moins sont insignifiantes et l'agriculture est décidément sacrifiée.

M. Vallet-Rogez constate avec regret que les promesses qui lui avaient été faites relativement aux droits à imposer sur les lins étrangers, sont restées lettre-morte . L'industrie linière a fait échec, dans cette circonstance, à l'agriculture, et elle a eu la victoire. Toutefois, rien n'est fait encore; il faut lutter jusqu'au dernier moment, jusqu'à ce que le vote des Chambres ait dit son dernier mot.

M. Vallet-Roger insiste de nouveau sur les avantages que l'agriculture retire de la culture du lin, et des industries du teillage et du rouissage. Il en a eu un exemple tout récemment en Bretagne, qu'il vient de parcourir La culture du lin est, dans ces contrées, un bienfait immense dont nous devons nous féliciter doublement, puisque c'est à une famille flamande qu'est due son introduction.

Un grand nombre de membres proclament la nécessité de faire de nouveaux efforts pour obtenir des Chambres une protection efficace. Ils voudraient qu'une nouvelle réunion des Comices de France fût convoquée à Paris pour protester de nouveau contre les doctrines libres-échangistes au nom de l'agriculture, et peser de tout son pouvoir sur les décisions suprêmes.

M. Peucelle désire que le Comité envoie à ses frais de nombreux délégués ; et si les fonds manquaient il en trouverait eu supprimant cette année les concours ; nous ne devons pas rester en arrière de l'industrie, elle sait faire des sacrifices quand il le faut, ajoute-t-il.

Il est entendu que le président fera des démarches nécessaires auprès des organisateurs des premières réunions pour qu'un Congrès général des Comices se réunisse à Paris sans délai, afin de prendre chaleureusement en main la défense de l'intérêt de l'agriculture pendant la discussion, devant les Chambres des nouveaux tarifs.

La séance est levée.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

AVIS

Nous informons les personnes qui ont encore en leur possession des bons délivrés par le Comité de répartition de la souscription ouverte par le *Journal de Roubaix*, que le bureau des distributions de la rue Saint-Georges ne sera plus ouvert que les mardi 3 et mercredi 4 février, de 9 heures du matin à midi.

—

Un incendie assez violent s'est déclaré hier soir, à cent mètres de la gare du Nord, à Lille, dans le local servant à faire sécher les peaux de moutons qui se trouvent dans les voitures de 1re classe de la Compagnie du Nord.

Vers sept heures et demie, alors que le gardien de la salle était absent, le feu se communiqua aux peaux et en moins de cinq minutes le bâtiment n'était plus qu'un immense brasier.

On ne sait à quoi attribuer la cause de cet incendie.

Les pertes sont evaluées à 2,900 francs.

—

Vendredi vers quatre heures du soir, deux chevaux attelés à une calandre appartenant à M. Parent fils, filateur à Lannoy, se sont emportés rue de Tournai, à Lille. Ils ont été arrêtés par M. Fidèle Verlinde, maître ramoneur, qui se jetant résolument à leur tête a réussi à les maîtriser.

—

M. Ch. Decottignies adresse la lettre suivante aux journaux de Lille.

« Jugeant en dernier ressort, la cour de cassation vient de condamner la Société des Auteurs lyriques à tous les frais et dépens.

« Ainsi finit un ridicule procès qui dure depuis quinze mois et qui aura coûté tant d'argent qui pouvait être mieux employé par la riche et puissante Société des Auteurs.

« Votre bien dévoué.

CH. DECOTTIGNIES. »

—

Nous avons dit qu'une quête au profit des fourneaux économiques était organisés par le bataillon des sapeurs-pompiers de Lille, avec le concours des sociétés lilloises: Instrumentales, Chorales, Sauveteurs, Gymnastiques et Nautiques, le dimanche 1er février 1880.

500 quêteurs recueilleront les offrandes. — 100 personnes vendront, en faveur de l'œuvre, des bouquets de violettes et des médailles commémoratives. — Quêteurs ou vendeurs devront être revêtus d'un insigne aux couleurs nationales. — Le cortége se formera à l'Hôtel des Sapeurs-Pompiers et se mettra en marche à une heure de l'après-midi. — Voici l'itinéraire :

Rue de l'Hôpital-Militaire. — Rue Nationale (à droite). — Rue Colbert (à gauche) — Rue Notre-Dame (à gauche). — Place de la République (halte). — Boulevard de la Liberté (à gauche). — Rue Nationale (à droite). — Grand'Place. — Grand-Garde (halte). — Rue des Manneliers. — Rue de Paris. — Rue du Dragon. — Rue du Vieux-Marché-aux-Moutons. — Rue de Tournai (à gauche). — Place de la Gare. — Rue de la Gare. — Place du Théâtre (à droite, halte). — Rue de la Grande-Chaussée. — Rue des Chats-Bossus. — Place du Lion-d'Or. — Place St-Martin. — Rue de la Monnaie. — Rue Saint-Pierre. — Rue Négrier. — Rue Royale (gauche). — Rue Esquermoise. — Grand'Place (le tour). — Rue Nationale. — Rue de l'Hôpital-Militaire (à droite). — Rentrée.

—

Nous rappelons que la commission établie dans le département du Nord pour examiner les aspirants et les aspirantes au brevet de capacité pour l'instruction primaire ouvrira sa première session de l'année 1880, le lundi 1er mars prochain, à 8 heures du matin, dans une des salles de la prefecture de Lille.

L'ordre des examens est réglé ainsi qu'il suit :

Aspirants. — Brevet simple, lundi 1er mars, à 8 heures du matin. — Matières facultatives et brevet complet, lundi 8 mars, à 8 heures du matin.

Aspirantes. — Brevet de second ordre : lundi 15 mars, à 8 heures du matin. — Matières facultatives et brevet de premier ordre, lundi 22 mars, à 8 heures.

Les aspirants et aspirantes devront se faire inscrire avant le 20 février, terme de rigueur, à la préfecture de Lille (secrétariat de l'inspection académique).

—

Les expulsés dont les noms suivent ont été reconduits à la frontière belge :

Guillaume Boermans, 31 ans, né à Arendouck. — Auguste Mathias, 34 ans, né à Châtillon. — Victor Noël, 37 ans, né à Saint-Marck. — Paola Olivier, 22 ans, né à Gênes (Italie). — Désiré Theys, 20 ans, né à Bezithy. — Oscar Verhaeeke, né à Aelbecke. — Sophie Verheecke, 39 ans, née à Remmel.

—

La Mairie nous communique l'avis suivant :

Le Maire de la ville de Roubaix, donne avis, que les tableaux de rectification des listes électorales sont déposés à partir de ce jour à la Mairie de Roubaix (Bureau de Secrétariat)

Lesdits tableaux seront communiqués à tout requérant de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 5 heures du soir.

Les demandes en inscription ou radiation pourront être formulées jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

Le Maire,
CH. DAUDET

EPHEMERIDES ROUBAISIENNES

26 Janvier 1674. — Le développement de l'industrie et les progrès de la bourgeoisie plaçaient Roubaix dans une position exceptionnelle et embarrassante par rapport aux tailles communales. L'impôt y était établi sur les mêmes bases que dans le reste du plat pays ; mais la répartition par le magistrat local, suivant la quantité de terre que chaque habitant occupait, cessait progressivement d'y être juste et rationnelle, car, sur ce pied, les laboureurs, qui étaient les véritables occupeurs, devaient supporter le grand fardeau des tailles à l'avantage des riches marchands, manufacturiers et bourgeois dont l'occupation foncière était insignifiante. De là des conflits continuels entre la campagne et la ville. A chaque instant surgissaient des procès devant le siége de la gouvernance de Lille, procès aussi onéreux à la commune qu'aux antagonistes. Pour y mettre fin et pour le soulagement du public, une transaction fut signée le 26 janvier 1674 arrêtant qu'à l'avenir toutes les demandes ordinaires du Roi et les frais paroissiaux seraient ainsi répartis : Trois quarts sur le bonnier, deux tiers de l'autre quart sur les 800 feux que l'on comptait dans la paroisse, et le reste en une taxe à laquelle seraient seuls assujettis les fabricants, négociants, marchands en gros et en débit, et les gens aisés, bourgeois ou laboureurs, possédant héritages, biens et revenus de leur chef, et de laquelle seraient exempts les artisans travaillant à maîtres, comme aussi les laboureurs et censiers ne faisant aucun trafic. On devait suivre la même règle pour toutes les tailles extraordinaires de contributions et autres. Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*, t. IV, p. 138.

—

— HOUDAIN. — Un calice en argent et cuivre argenté et un chandelier en même métal ont été enlevés, le 26 janvier, de la sacristie de l'église de Marles. On n'a aucun indice sur l'auteur de la soustraction.

— ARRAS. — M. Bihourd, le nouveau préfet du Pas-de-Calais, est arrivé à Arras avant-hier soir.

— DOUAI. — M. Allaert, avocat du barreau de Douai, s'est cassé la jambe hier, dans une chute qu'il a faite en sortant de son cabinet.

—

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 31 janvier. — Camille Tiberghien, rue Bernard, cour Duquennoy, 9. — Fernand Lefebvre, rue Pierre-de-Roubaix, 99. — Alfred Boyart, rue de l'Hommelet, maison Flipo, 57. — François Bureau, rue de la Basse-Masure, 26. — Auguste Devos, rue St-Vincent-de-Paul, fort de Messines. — Mathilde Nauwinck, rue de l'Hommelet, 158. — Jean-Baptiste Duthoy, rue des Arts, 21. — Paul Duprez, rue St-Jean, 97.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 31 janvier. — Pierre Buysschaert, 55 ans, marchand de beurre, rue de Naples. — Alfred Willefart, 4 ans, rue des 7 Ponts, cour Masure, 33. — Goens, présenté sans vie, rue du Sentier, 15. — Adolphe Huyghe, 20 jours, rue des Longues-Haies, cour Dérumaux, 1. — Jean-Baptiste Fourez, 79 ans, cordonnier, Hôtel-Dieu. — Léon Meurisse, 7 mois, rue des Champs, cour Faux. — Léonie Laporte, 5 ans, Hôtel-Dieu. — Jean-Baptiste Malfait, 1 an, rue des Longues-Haies, cour Lotils Debaisieux, 3. — Pierre Mœrman, 58 ans, tisserand, rue des Fondeurs, 12. — Stalens, présenté sans vie, rue Soubise, cour Roupin.

MARIAGES du 31. — Camille Decœyere, 25 ans, domestique, et Sidonie Tondriaux, 20 ans servante. — Remy Mangin, 28 ans, sous-brigadier des douanes, et Zoé Lerouge, 22 ans, couturière. — Henri Eeren, 28 ans, tisserand, et Marie Geenens, 24 ans, soigneuse. — Achille Vandenbrouck, 28 ans, tisserand, et Catherine Eeren, 22 ans, tisserande. — Victor Bauet, 46 ans, représentant de commerce, et Clara Hazebrouck, 33 ans, sans profession.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille Paul CLARISSE DUMORTIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Paul Philippe CLARISSE, vendeur de la maison Sion Tibeauts, décédé à Tourcoing, le 30 janvier 1880, à l'âge de 33 ans et 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE de première classe, qui auront lieu en l'église Saint-Christophe, le lundi 2 février, à 10 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Dervaux, près de la Gare de Tourcoing. 20706

La famille SALEMBIER-MULLIEZ vous prie d'assister à l'OBIT ANNUEL, qui sera célébré le mardi 3 février 1880, à dix heures, en l'église des Révérends Pères Récollets, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Louis SALEMBIER, propriétaire, décédé à Roubaix, le 11 février 1861, à l'âge de soixante-treize ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 2 février 1880, à 10 heures pour le repos de l'âme de Mademoiselle Léonie-Aglaïde PALATTE, décédée à Roubaix, le 2 février 1879, à l'âge de 26 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 2 février 1880, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Mademoiselle Pauline VALCKE, décédée à Roubaix, le 19 janvier 1879, dans sa 21 année. — De Dame Célina VALCKE, décédée à Roubaix, le 23 novembre 1876, à l'âge de 27 ans et de Monsieur Adolphe VALCKE, décédé à Roubaix, le 15 avril 1877, dans sa 23 année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 2 février 1880, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Alexandrine FREMAUX, veuve de Monsieur Louis GONCE, décédée à Roubaix, le 24 décembre 1879, dans sa soixante-sixième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Belgique

BRUXELLES. — La Cour d'assises du Brabant va juger, dans sa prochaine session, un nommé Antoine Van Camp, accusé d'assassinat. Cet individu, archer intrépide, se faufilait dans toutes les sociétés lilloises, prenait part au tir, etc. Il se faisait passer pour maître jardinier. Il logeait de temps en temps dans un estaminet de la rue de la Gare.

Le 26 octobre, il fut arrêté à Lille pour abus de confiance. Il avait vendu 15 fr. un arc qu'un cabaretier lui avait prêté.

Cette affaire s'instruisait quand on apporta de l'estaminet où il logeait des vêtements ensanglantés qu'on avait trouvés sous son lit.

Précisément, vers cette époque, les journaux belges ont rapporté qu'un crime avait été commis à Liége. Le concierge du château de M. le baron de Sélys, le nommé Gérard, avait été assassiné.

Le commissaire de police ne crut pas devoir s'appesantir sur les vêtements ensanglantés. Sur une question qu'il posa à Van Camp, celui-ci répondit qu'il avait saigné du nez. Van Camp fut remis entre les mains du parquet qui fit le reste. L'accusé fut transféré en Belgique où l'ont suivi ses vêtements. Il paraît que Van Camp a fait des aveux complets et dénoncé trois de ses complices. Le vol avait été le mobile du crime, aussi les assassins ne se sont pas retirés les mains vides. Van Camp est resté à Lille avec une assez forte somme d'argent, car on a su qu'il en avait gaspillé beaucoup.

Choses & Autres

***

Dans un théâtre.

M. F. Mathieu est aux stalles d'orchestre, avec son neveu.

— Ne te penche pas ainsi sur cette balustrade, mon enfant, lui dit-il d'une voix émue. Si tu tombais dans un fauteuil d'orchestre... ça me coûterait trois francs de plus !

***

M. X... est père d'une nombreuse famille.

Tous les jours, à l'heure du dîner, cette charmante nichée se livre à des discussions bruyantes qui, souvent, dégénèrent en véritables disputes ; dernièrement le brouhaha était à son comble, lorsque le plus jeune s'écrie en frappant du poing sur la table, avec conviction :

— Eh mon Dieu ! Que je voudrais donc être frère tout seul !

***

Un médecin député possède un dispensaire où il donne des consultations.

Deux individus se présentent, il y a quelques jours.

Le premier est introduit et se plaint de souffrir de la poitrine.

— Déshabillez-vous, vous, lui dit le docteur, qui l'ausculte ensuite consciencieusement.

Puis, tout en rédigeant son ordonnance, il donne l'ordre de faire entrer le second individu, et sans même lever la tête :

— Déshabillez-vous aussi, mon ami, comme cela nous irons plus vite.

L'ordonnance terminée et le premier visiteur parti, le médecin se tourne alors vers le nouvel arrivant qui, ses vêtements retirés, attend tranquillement son tour dans un coin du salon.

— C'est aussi dans la poitrine que vous souffrez, n'est-ce pas ? lui demande-t-il avec intérêt.

— Non, je viens pour obtenir un emploi dans les Postes.

***

Conte marsaillais dédié à ceux qui ne le connaissent pas.

Trois jeunes soldats se promènent un soir d'été sur les bords de la Méditerranée. Le groupe se compose d'un Parisien, d'un Gascon et d'un Marseillais.

Plus riches d'imagination que d'argent, ils jouent à celui qui fera le plus fort souhait.

— Moi, dit le Parisien, je voudrais que cette mer qui est à nos pieds fût de l'encre, j'y tremperais ma plume ; je ferais un beau 9 sur du papier à la suite du 9 je placerais des zéros jusqu'à ce que la mer fût épuisée, et le nombre qui en résulterait serait le chiffre de ma fortune.

— Pour moi, fit le Gascon, je voudrais que les millions d'étoiles qui brillent au-dessus de nous fussent autant de sacs de louis dont je serais le propriétaire.

— Eh bien ! et toi, fit l'un des compagnons en s'adressant au troisième, que souhaites-tu, Marseillais ?

— Moi, dit celui-ci, je voudrais que tout ce que vous souhaitez soit vrai, qu'un « troun de l'air » vous crève tous les deux et être votre héritier !

***

Quelle admirable science que la mnémotechnie !

Un de ses adeptes demandait une adresse dont il avait besoin, on lui indique un M. Berthier, 99, rue Duperré.

Il retient aussitôt cette indication au moyen de son système ;

— Berthier, nom d'un général de l'empire.... 99, neuf et neuf 18.

Duperré, marin du temps de Louis Philippe.

Le lendemain il allait chercher un M. Oudinot, 18, rue Dumont-d'Urville, et il s'étonnait de ne pas le trouver.

La Maison de santé du Dr Cabaret

19, RUE D'ARMAILLÉ, PARIS.

Au mois d'octobre dernier, nous terminions par les lignes suivantes, une étude sur la maison de santé du docteur Cabaret.

« Les articles que nous publiâmes à ce sujet ont envoyé de nombreux malades qui ont été complètement délivrés de leur implacable ennemi, entre autres..., mais ne commettons pas d'indiscrétions anticipées. Attendons les lettres qui nous sont promises et dont nous donnerons connaissance à nos lecteurs. »

Nous venons aujourd'hui remplir notre promesse :

28 octobre 1879.

Monsieur le docteur,

C'est avec un vif sentiment de reconnaissance que je m'empresse de vous informer que ma femme, qui souffrait d'une glande au sein droit, se trouve aujourd'hui parfaitement guérie par suite de votre efficace traitement et des bons soins qu'elle a reçus dans votre maison de santé. Quels que soient nos remerciements ils seront toujours au-dessous du bien être que votre merveilleuse cure a produit sur elle.

Recevez, je vous prie, monsieur le docteur, l'assurance de nos remerciments les plus dévoués.

Pour tous, L. PLANTARD.
à Vignacourt (Somme).

Bruxelles, 15 décembre 1879.

Monsieur le docteur,

Avant de vous écrire, je tenais à me rendre compte si le temps n'apporterait aucun changement au bien-être que j'éprouve et si je ne subirais pas une rechute. Faut-il vous l'avouer ! Malgré les assurances que vous me donniez, malgré la certitude absolue que vous aviez de ma guérison, je ne laissais pas d'être inquiète. Le cancer est si terrible ! si peu de médecins osent le combattre et peuvent le détruire. Aujourd'hui je vous écris rempli de reconnaissance. Oui je suis guérie de cette horrible tumeur au sein qui me faisait attrocement souffrir, ne me laissait ni trêve ni repos et avait changé mon existence en un long martyre.

Encore une fois merci ! puisse ma lettre être lue par de nombreux malades ! puisse-t-elle aussi les pousser à se confier à votre science, à votre dévouement.

Je vous prie, monsieur le docteur, d'agréer avec mes remerciments chaleureux, l'assurance de ma considération distinguée.

Mlle Reuson, rue Blæs 40, Bruxelles.

Les ignorants et les envieux pourront crier à l'impossibilité, écrire de fastidieux mémoires, ils n'empêcheront pas que les nombreux malades qui ont suivi un traitement dans la maison de santé de la rue d'Armaillé aient tous été guéris. Ces deux lettres, celles déjà reproduites, témoignent d'une façon éclatante, que la méthode du docteur Cabaret est une méthode sérieuse soutenue par les illustrations de la science, appuyée sur des raisonnements irréfutables et consacrée par des succès qui ne se comptent plus.

F. DE LANTONNIÈRE.
(Service de la Correspondance St-Cheron). 20702

Adresses Industrielles & Commerciales

Entreprise de Peinture, Décors et Vitrerie
LÉON BONNAVE-CLIQUET
RUE DU PAYS, ROUBAIX
Système perfectionné pour verandahs et lanterneaux

Mécanicien
Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Agence immobilière
Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 1406

COUVREUR-RENARD, Grande-Place de Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames. 140

Charbons
Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparation

Pharmacie
Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28 140

Confections
VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37 Roubaix. Satin et popeline, pure laine vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chèmises de noces.
Articles de blanc

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée 14 Salon de coiffures. — Parfumerie

Henri DENIAU, architecte indusrielle. rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges. — Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux Bouteilles et bouchons.

Resaurants
FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.
GINIONS, rue Neuve.

Aniecnne maison BONNAVE-DELANNOY
BONNAVE-PECQUEUR,
rue Nain, 3, (près de l'hôtel-Ferraille)
Seule maison ayant la grande spécialité des locations de lustres, girandolles et candelabres pour fêtes et soirées.
Articles de ménage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, émaillé, COUTELLERIE. Entreprise de travaux en zinc pour bâtiments. Pose de pompes . Ouvrages en plomb. Tambours pour métiers.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

du 31 Janvier — 6 heures soir

Huile colza en f. d.	78 50	Esprits	72 72 50
id. en tonnes	80 50	Farines 8 m.	66 75 ..
id. épurée	90 ..	Supérieure	67 .. ..
Huile de lin en f. d.	71 ..	Suif	84 ..
id. en tonnes	73 ..	Cafés Java	235
Suc. 7/9 disp.	67 ..	Ceylan	210
id. 10/13 d.	61 ..	Haïti	210
id. blanc 3 c.	71 ..	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	140 ..	Cacaos Para	150
id. belle sorte	150 ..	Guayaquil	160
Certific. de sortie	75 ..	Haïti	160
Mélasse de fab.	16 15 50	Trinité	110
id. raffinerie	17 50 ..	Caraque	200 à 400

COURS COMMERCIAUX DE PARIS

du 31 Janvier, 6 heures soir.

Huile de colza		**Farines 8 marques**	
Disponible	78 25 50	Courant	66 75 ..
Courant	78 50 ..	Février	67 .. ..
Février	78 25 ..	Mars-Avril	67 25 ..
Mars-Avril	78 50 ..	4 de mars	66 .. ..
4 de mai	80	**Farines supérieures**	
Huile de lin		Courant	67 .. ..
Disponible	70 75 71	Février	67 67 25
Courant	70 75 71	Mars-avril	67 25 ..
Février	70 75 71	4 de mars	67 25 ..
Mars-Avril	70 25 75	M. Darbley.	70 .. ..
4 de mai	71 50 75	**Blés**	
Spiritueux		Courant	32 .. ..
Disponible	72	Février	31 80 ..
Courant	72	Mars-avril	31 75 ..
Février	71 71 25	4 de mars	31 .. ..
Mars-Avril	70 75	**Seigles**	
4 de mai	68 75 69	Courant	23 .. ..
Stock	6 875 pipes	Février	23 .. ..
Circulation	825	Mars-avril	23 95 25
Sucres		4 de mars	23 25 ..
N° 10/13 cour.	61	**Avoines**	
N° 7/9 d.	67	Courant	20 19 75
Blanc 3 disp.	71	Février	19 75 ..
Courant	71 87 ..	Mars-avril	20 20 25
Février	71 87 ..	4 de mars	.. .. ..
Mars-Avril	71 87 ..		
4 de mai	.. .. ..		
Raffinés 149 .. à 150 ..			

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 31 janvier
Crespin-l. Anzi.	45	... ...
Marly. . . .	125 ..	... ...
Annœullin . .	12 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	990 ..	... ...

COURS de SUCRES et du 3/6 du 31 Janvier

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degrés	61 75	...	...	...
» » 7 à 9	68 .	...	...	...
» en pain, 6 k. n° 1	157 .	...	...	...
Sucre n° 3	72 .	...	...	...
» indigène n° 3...	...	...	...	...
3/6 betterave, disponib.	73 50	...	...	...
» courant.	55 .	...	...	...
» fin 1re qualité dispon.	71 50	...	...	...
» courant.	70 ..	...	...	...
Mélasse disponible..	74 ..	...	...	...
A livrer 4 premiers..	69 ..	...	...	...
» 4 janvier....	...	...	...	...
» 4 d'été.....	70 ..	...	...	...
» 3 derniers...	62 ..	...	...	...
» 1 prochain..	62 ..	...	...	...

BULLETIN FINANCIER

de la Banque Nationale, capital : 30 millions
11, rue Le Peletier.

Paris, le 31 janvier.

Le marché a été très ferme aujourd'hui, et même en hausse assez prononcée jusqu'à l'heure de la réponse des primes qui, pour le 5 0/0 a été donnée sur le cours de 117.25. Une réaction assez vive a eu lieu dans le dernier quart d'heure sur la nouvelle que les reports avaient été très élevés Vienne sur les Hongrois, qui du reste a reperdu 1 0/0 aujourd'hui sur notre place à fr. 87.50. Cependant nos rentes n'ont pas été très ébranlées, car on ferme à fr. 117.07 sur le 5 0/0, à fr. 82.05 sur le 3 0/0 à fr. 83.60 sur l'*Amortissable*.

Les institutions de crédit sont très-bien tenues, la *Banque de Paris* s'est élevée à 912 fr. et ferme à 905 fr. La *Banque d'Escompte* est à 785 fr.; La *Banque Hypothécaire* à 653 fr. Les actions de la *Banque Nationale* sont à 630 fr. Dans quelques jours le Conseil d'administration fera connaître la date de convocation de l'assemblee générale. Nous pouvons dire, dès maintenant que le dividende proposé pour les cinq mois (d'août à décembre) que comprend l'exercice 1879 sera très-satisfaisant; d'intéressantes communations seront également faites à cette assemblée sur la situation de la Société, qui feront promptement regagner et au-delà aux actions le terrain perdu depuis quelques jours. Le *Crédit Foncier* a été un peu lourd, une partie des primes achetées dans les hauts cours a été abandonnée, on reste à fr. 11.23. Le *Crédit Mobilier Espagnol* est ferme à 717 fr. Le marché des obligations a été très-actif et les demandes augmentent tous les jours.

Sur les Fonds étrangers la fermeté est restée la même excepté comme nous l'avons dit plus haut, sur le 6 0/0 Hongrois.

THEATRE DE ROUBAIX, rue du Fontenoy. Direction : G. DESCHAMPS.

Lundi 2 février 1880, spectacle offert aux dames. Une